

la lettre du celib

LA SITUATION ÉCONOMIQUE EN BRETAGNE EST AU MOINS AUSSI GRAVE QU'EN LORRAINE

La situation de l'emploi en Bretagne risque de devenir explosive dans les prochains mois si le processus actuel de dégradation n'est pas rapidement enrayé. En trois ans, le nombre des chômeurs dans l'ensemble des cinq départements bretons a presque doublé et il dépasse aujourd'hui les 110.000 chômeurs, dont un très grand nombre de jeunes. Cette dégradation n'a pas été aussi soudaine et spectaculaire qu'en Lorraine et dans le Nord, elle a commencé plus tôt et elle est géographiquement plus diluée, elle n'a donc pas eu les honneurs de la grande presse et n'a guère retenu jusqu'ici l'attention des pouvoirs publics, mais elle est au moins aussi grave car elle frappe une région déjà peu industrialisée et parce qu'elle risque de ruiner en deux ou trois ans tous les efforts faits depuis 20 ans pour arracher la Bretagne à son sous-développement économique.

La Bretagne compte aujourd'hui plus de 110.000 chômeurs, soit un taux de chômage de plus de 8 %, nettement supérieur à la moyenne nationale. La Loire-Atlantique est le département le plus touché avec plus de 36.000 demandeurs d'emplois, soit un taux de chômage de plus de 10 %. Ce taux atteint même 14,7 % de la population active salariée à Saint-Nazaire. A Châteaubriant, Lorient, Pontivy, Ploërmel, Saint-Malo, Dian et Lannion, le taux de chômage a déjà dépassé les 10 %. Il atteint 12,2 % à Guingamp et 13 % à Redon. A Nantes, le taux de chômage a dépassé les 10 % en Septembre dernier et avec plus de 23.000 chômeurs, la région nantaise compte maintenant près de 70 % des chômeurs de Loire-Atlantique et près de 20 % des chômeurs de la région.

Cette situation est d'autant plus grave que l'Ouest ne compte que très peu de travailleurs immigrés à la différence du Nord et de l'Est qui ont fait massivement appel à la main d'œuvre étrangère dans les années passées (beaucoup d'entreprises dans les mines et la sidérurgie employaient plus de 50 % de main d'œuvre étrangère).

Enfin et c'est ce qui est le plus alarmant pour l'avenir, la pression démographique reste plus forte dans l'Ouest que dans le reste de la France et la transformation des structures agricoles est encore loin d'être achevée. De 1975 à 1978, 31.480 agriculteurs ont quitté la terre dans les 5 départements bretons, soit une baisse de 11 % et on estime que près de 50.000 agriculteurs bretons devront encore quitter la terre dans les prochaines années. Tous ces chiffres sont à rapprocher des

- La crise et l'emploi en Bretagne
- Activités du CELIB
- Nouvelles brèves des 5 départements bretons

milliers de licenciements annoncés en Lorraine et dans le Nord. Ils correspondent aussi à des milliers de drames individuels.

Dans les pans entiers de l'industrie régionale menacent de s'effondrer, comme l'industrie téléphonique sur laquelle on avait fondé tant d'espoirs, il y a quelques années, et les chantiers navals qui font vivre plus de 20.000 personnes sur la Basse-Loire et dont les responsables n'ont pas su rechercher à temps une diversification et une reconversion dont la nécessité était pourtant prévisible depuis plusieurs années. On assiste aussi à la disparition silencieuse d'un très grand nombre de petites et moyennes entreprises depuis trois ans dans la région. C'est donc tout le tissu industriel, encore fragile, qui se trouve menacé en Bretagne.

Dans le même temps, on constate l'inefficacité des mesures prises par le Gouvernement. Le Fonds Spécial d'Adaptation des Structures Industrielles qui ne concerne en Bretagne que la région de Nantes-Saint-Nazaire n'a, pour l'instant, produit que des résultats insignifiants. L'implantation d'une usine MATRA-HARRIS de composants électroniques à Nantes, malgré tout l'intérêt qu'elle représente, n'apportera aucune solution aux problèmes d'emplois de la région (seulement 100 emplois créés en 1980 et 520 vers 1984 ! dont pratiquement aucun qui puisse convenir à des salariés de BRISSONNEAU et LOTZ ou de DUBIGEON-NORMANDIE). Le C.E.L.I.B. considère cependant qu'il ne faut pas tout attendre de l'État et il appelle tous les chefs d'entreprises et tous les responsables économiques de la région à un effort supplémentaire d'imagination et de dynamisme pour relever le formidable défi que représente la crise actuelle. La Bretagne a des atouts qu'elle n'exploite pas ou pas suffisamment et c'est entre les mains de ses habitants que se trouve en fait la solution d'une grande partie des problèmes de la région.

Le C.E.L.I.B. n'en juge pas moins très grave l'abandon quasi-complet aujourd'hui de la politique nationale d'aménagement du territoire. La plupart des grands investissements publics «structurants» dans le domaine de la production d'énergie et dans le domaine des infrastructures de transports et de communications continuent d'être réalisés à l'est d'une ligne Marseille-Granville. Le Plan Routier Breton qui aurait dû être complètement achevé en 1975, n'est réalisé qu'aux deux tiers, et l'aménagement de la voie rapide Nantes-Rennes notamment n'est pratiquement pas commencé alors que, maillon de la «Route des Estuaires», il constitue, avec la réalisation d'un franchissement de la Loire à Cheviré, un élément essentiel du désenclavement de la Bretagne (une partie de la responsabilité de ce retard incombe d'ailleurs à des élus régionaux qui n'ont pas perçu l'importance de cet axe pour l'ensemble de la Bretagne et de l'Ouest Atlantique).

Le C.E.L.I.B. attire l'attention des pouvoirs publics sur la gravité de la situation économique en Bretagne, spécialement à Nantes et à Saint-Nazaire, et sur la nécessité de reprendre, malgré la crise, une véritable politique volontariste d'aménagement du territoire qui s'attaque aux déséquilibres fondamentaux qui persistent et qui tendent même à s'aggraver entre une France riche et développée, et une France moins industrialisée à laquelle on n'a pas véritablement donné ses chances. La solidarité nationale qui doit s'exercer en faveur des habitants de certaines parties du Nord et de la Lorraine doit jouer également en faveur des habitants de la Bretagne dans la situation très difficile que connaît aujourd'hui leur région.

Texte adopté au cours de la réunion
du Comité Directeur du CELIB
le 10 mars 1979 à Pontchâteau (L.A.)

ABONNEZ-VOUS A LA LETTRE DU CELIB

Abonnez-y vos amis, faites la connaître autour de vous à tous ceux qui s'intéressent à la Bretagne et à son avenir économique.

Abonnement d'un an à LA LETTRE DU CELIB (10 numéros) : 50 F (Abonnement de soutien : 100 F)

LA LETTRE DU CELIB
Rue Daniel Trudaine
Kerpont
56600 LANESTER

CCP «LA LETTRE DU CELIB» 2459-69E RENNES

LE CHOMAGE EN FRANCE

Depuis des semaines, l'ensemble de la presse nationale concentre son attention sur le Nord et la Lorraine, où des milliers d'emplois sont menacés dans la sidérurgie, et on en arrive à oublier presque complètement la gravité de la situation dans d'autres régions, notamment en Bretagne, où l'industrialisation est plus récente, plus fragile et très insuffisante compte tenu de son évolution démographique. Il faut dire que le découpage administratif et statistique actuel, en séparant la Loire-Atlantique du reste de la Bretagne, masque en partie la réalité.

Les statistiques présentées ci-dessous montrent clairement que l'ensemble des cinq départements bretons se situe parmi les régions les plus touchées

par le chômage, derrière le Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Nord-Pas de Calais et la Haute Normandie, mais loin devant la Lorraine. On constate aussi que le taux de chômage reste très inférieur à la moyenne nationale dans la région parisienne, la région lyonnaise, la Franche-Comté, l'Alsace, etc...

Il ne s'agit pas d'établir un palmarès du chômage en France, ce qui serait tout à fait indécent car il s'agit d'un fléau inacceptable, où qu'il ait lieu, mais de rappeler aux pouvoirs publics que les données fondamentales qui ont inspiré la politique d'aménagement du territoire depuis 20 ans, n'ont pas changé en dépit de la crise, et qu'il importe de reprendre et de poursuivre vigoureusement cette politique aujourd'hui abandonnée.

	Nombre de Population active au 1er mai 1975 (Source INSEE)	demandeurs d'emplois au 31 décembre 1978 (Source INSEE)	Pourcentage
FRANCE ENTIÈRE	20.943.900	1.328.308	6,34 %
Taux supérieur à la moyenne nationale			
Languedoc-Roussillon	593.350	57.002	9,61 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse	1.331.615	129.374	9,72 %
Nord-Pas de Calais	1.372.590	113.603	8,28 %
Haute-Normandie	650.560	50.583	7,78 %
Bretagne (5 départements)	1.343.625	101.459	7,55 %
Aquitaine	970.600	71.253	7,34 %
Poitou-Charente	563.690	40.603	7,20 %
Midi-Pyrénées	833.300	56.792	6,81 %
Pays de la Loire	1.087.245	73.566	6,77 %
Bretagne(4 départements)	986.410	66.471	6,74 %
Picardie	650.480	42.969	6,61 %
Basse-Normandie	535.105	35.281	6,59 %
Taux inférieur à la moyenne nationale			
Champagne-Ardenne	531.250	32.902	6,19 %
Lorraine	879.325	53.311	6,06 %
Auvergne	520.265	30.116	5,79 %
Ile de France	4.803.805	251.737	5,24 %
Rhône-Alpes	1.967.610	99.765	5,07 %
Bourgogne	607.115	28.711	4,73 %
Centre	870.540	39.925	4,59 %
Limousin	291.705	13.243	4,54 %
Franche-Comté	426.750	18.691	4,38 %
Alsace	596.310	22.410	3,76 %

**TAUX DE CHÔMAGE
PAR RAPPORT A LA POPULATION ACTIVE**



Carte publiée dans le journal LE MONDE le 13 mars 1979

IL EST TEMPS DE RÉAGIR...

A l'occasion de la nouvelle session du Conseil Économique et Social de Bretagne, le Président CHAMPAUD avant d'aborder le thème de la «charte industrielle» (ou «Plan Régional de Développement Économique et Social de la Bretagne»), a évoqué cette situation grave dans un discours très dense dont voici quelques extraits :

«Braqués sur les difficultés conjoncturelles d'industries traditionnelles des régions traditionnellement industrielles, les projecteurs de l'actualité menacent d'aveugler l'opinion et les responsables nationaux...

Sans faire de misérabilisme, il paraît plus que jamais nécessaire de souligner que :

- la Bretagne reste très sous-industrialisée. Moins de 20 % des actifs sont employés dans l'industrie, dans notre région, contre 30 % en moyenne nationale ;

- la diminution du nombre d'actifs dans l'agriculture, quoique ralentie, demeure beaucoup plus massive que dans tout le reste de la France : moins 6000 à 7000 par an. Une telle diminution entraînerait dans toute autre activité de violentes réactions et une intervention massive de l'État ;

- la reconversion des fabrications de matériels téléphoniques classiques va concerner 3000 à 5000 emplois dans les 2 ans qui viennent : autant que celle de la construction navale en Basse-Loire...

«Le rapport de M.Philippe VASSEUR, présenté au Conseil Économique et Social, le 8 novembre 1978, met en relief la situation réelle de l'emploi dans notre région. Alors qu'en moyenne, l'augmentation du nombre total d'emplois a été de 11,2 % en France entre 1954 et 1975, alors que cette progression a dépassé 18 % dans les régions telles que l'Île-de-France, Rhône-Alpes ou Provence-Côte d'Azur, alors qu'elle a été proche de la moyenne dans les six régions françaises où globalement le nombre d'emplois a diminué durant ces 20 ans et, semble-t-il, elle est celle que cette diminution a le plus fortement frappé.

Or tout ceci s'est passé malgré la remarquable promotion rénovatrice de l'agriculture bretonne et le développement corollaire des industries alimentaires, au moment même où l'effort de décentralisation industrielle en faveur de la Bretagne était à son point culminant.

Comment ne pas prédire que le relâchement de cet effort et des nôtres, ou l'effondrement de l'agriculture régionale, entraîneraient des catastrophes sociales et de légitimes mais dures réactions de la part de ceux qui en seraient les victimes ?

A ces données quantitatives, s'en ajoutent d'autres, qualitatives, non moins importantes. L'absence presque totale de main d'œuvre étrangère en Bretagne fait porter, ici, les conséquences de la crise uniquement sur des travailleurs qui vivent dans notre région, à laquelle tout les attache, sentimentalement et matériellement : la maison qui concrétise souvent un rêve devenu réalité à force de sacrifices leurs amis et leur famille, leurs souvenirs d'enfance et les tombeaux de leurs ancêtres. Pour les celtes que sont les Bretons, ces liens sont des raisons fondamentales et permanentes, que ne sauraient primer certaines pseudo-rationalités, variables d'un expert à l'autre et, parfois, d'une année à l'autre, et qui ne sont le plus souvent que des arguments politiques habillés d'économie, destinés à contrecarrer l'aménagement du territoire et pérenniser les inégalités géographiques.

«Il est temps de réagir car, depuis plusieurs mois, toutes les opérations de localisation industrielle qui auraient pu s'effectuer en Bretagne, en sont détournées. C'est sous la pression financière-

ment efficace des autorités publiques centrales que telle d'entre elles échappe à notre région alors même que les critères rationnels du choix économique et scientifique lui donnaient une chance considérable quand ce n'était pas une situation privilégiée. Parfois, c'est une promesse ancienne qu'on s'apprête visiblement à transgresser, au profit soit de la région parisienne, soit de telle autre pourtant prospère. Dans un autre cas, c'est une opération de décentralisation en cours que l'on voit torpillée par des forces curieusement conjuguées, dans une alliance sacrée de «sociaux» et «d'économiques», partout ailleurs en opposition déclarée soutenus pour ce faire, par des «politiques» tous partis confondus.

«A ces difficultés que traverse notre industrie régionale, s'ajoute une crise du bâtiment et des travaux publics dont les causes sont générales, sans doute, mais que viennent accentuer les répercussions

de ces difficultés au niveau des ménages et le ralentissement du rythme des travaux destinés à assurer le désenclavement de notre région. A cet égard, il est inadmissible que les crédits affectés au Plan Routhier Breton soient en régression, alors que celui-ci accuse un retard qui atteint déjà plusieurs années, alors que subsistent d'inadmissibles goulots d'étranglement sur les tronçons les plus avancés, alors que des axes vitaux comme Rennes-Nantes ou Lorient-Rennes, par exemple, sont dans un état de trombose qui paralyse ou dévie l'activité économique de parties entières de notre région, alors que la Route des Estuaires piétine et que ce piétinement menace les chances immenses de ports tels que Roscoff ou Saint-Malo, ces chances dont est fonction le désenclavement qui est la condition et le leitmotiv de l'action régionale. Il faut que l'on sache que les Bretons devront, à nouveau, se mobiliser sur ce front si la tendance observée à cet égard se confirme dans les mois à venir...»

LES ACTIVITÉS DU C.E.L.I.B.

Le 5 février, la Commission «Mobilisation de l'épargne régionale» s'est réunie pour la première fois à Quimper et a commencé un travail important. Elle a notamment évoqué l'idée de créer des sociétés civiles entre épargnants bretons dans un canton ou un «pays» donné pour construire des locaux industriels locatifs, comme le font parfois les municipalités. Une partie de l'épargne locale servirait ainsi directement à aider l'implantation ou la création d'activités industrielles nouvelles dans les «pays».

Le C.E.L.I.B. a tenu une Conférence de presse à Lorient le 7 février pour réagir aux déclarations de Monsieur Marcel BOITEUX, Président d'E.D.F., qui laissait planer la menace de tarifs plus élevés dans l'Ouest pour dissuader les gros consommateurs industriels de s'y installer, si l'Ouest n'acceptait pas les centrales nucléaires. Le Président LE DOUARIN rappelle que l'E.D.F. depuis 30 ans n'a fait pratiquement aucun investissement pour la production d'électricité en Bretagne, à l'exception de la Basse-Loire (Brennilis et l'usine marémotrice de la Rance ne produisent qu'une faible quantité d'électricité). Pourtant dès 1952, et à de nombreuses reprises depuis, les responsables économiques et politiques bretons ont réclamé l'implantation d'une centrale thermique à charbon dans l'Ouest de la Bretagne, sans succès...

Monsieur Marcel BOITEUX a fait part, dans une lettre adressée au Président du C.E.L.I.B., de son étonnement devant la réaction du C.E.L.I.B. (?) Une réponse complète et détaillée lui a été adressée.

Constatant la montée rapide du chômage dans les cinq départements bretons (110 000 chômeurs actuellement), surtout en Loire-Atlantique (près de 37 000, soit deux fois plus qu'en Ile-et-Vilaine), le C.E.L.I.B. a envoyé en février un petit rapport, étayé de chiffres, aux 50 parlementaires bretons. Les chiffres montrent clairement que la situation en Bretagne est aujourd'hui au moins aussi grave qu'en Lorraine et dans le Nord.

Un groupe de travail animé par Monsieur Francis PAHUN a commencé à travailler sur le thème «pour une politique cohérente de la mer» et a commencé à réfléchir en particulier sur les problèmes de la pêche bretonne.

Le 20 février, une première réunion de travail animée par Monsieur du HALGOUET eut lieu aux Forges de Lanouée (Morbihan) pour étudier un projet d'usine de fabrication d'aliments du bétail à partir de déchets de bois. Le 2 mars, un groupe de travail réunissant des

propriétaires forestiers, des exploitants forestiers, des élus et des responsables économiques, s'est réuni à Néant-sur-Yvel (Morbihan) pour réfléchir à la «mise en valeur de la forêt bretonne».

Des représentants du C.E.L.I.B. ont participé les 26 et 27 février aux Journées Nationales de l'Aquaculture marine à Paris. On constate que le développement de ces activités qui pourraient créer de nombreux emplois nouveaux en Bretagne, est freiné par le manque de coordination, voire les rivalités stériles entre les divers organismes et administrations concernés : I.S.T.P.M., C.N.E.X.O., C.T.G.R.E.F., Affaires Maritimes, etc...

Le 10 mars une nouvelle réunion sur les problèmes de la forêt bretonne, s'est tenue à Pontivy sous la présidence de Monsieur du HALGOUET.

Le même jour, le Comité Directeur du C.E.L.I.B. s'est réuni à Pontchâteau, en Loire-Atlantique. Parmi les participants on notait la présence de M. Bernard LEGRAND, Sénateur de Loire-Atlantique, Jean de BODINIÈRE, Maire de Drefféac et M. Yves MESNIER, Maire de Pontchâteau, tout les deux conseillers généraux, Monsieur THIERRY, Maire de la Roche-Bernard, etc...



Les études réalisées par le C.E.L.I.B.

Plusieurs travaux d'étude et de recherche sont actuellement en cours :

- une étude sur les principales entreprises de la région, leurs liaisons financières, le poids des groupes nationaux et multinationaux, le poids du secteur coopératif, l'importance des investissements étrangers.

MONSIEUR BOITEUX N'A PAS DE CHANCE

Pour démontrer que les gros consommateurs d'énergie devaient se mettre dans l'Est et le Nord de la France, zones exportatrices d'énergie, M. Marcel BOITEUX a tenu des propos malheureux au cours d'une interview publiée le 15 février dans LE TÉLÉGRAMME :

- une étude (légère) sur la forêt et son rôle économique : inventaire des massifs forestiers, des essences, des diverses productions, des utilisations, etc...

- une étude (en profondeur) sur la forêt bretonne et sa mise en valeur, en liaison avec le groupe de travail animé par Monsieur du HALGOUET, a été confiée à un Ingénieur du Bois, élève à l'École Nationale des Eaux et Forêts. Son étude doit notamment faire l'inventaire de toutes les utilisations possibles de la forêt bretonne et elle examinera plus particulièrement quelques réalisations concrètes qui pourraient déboucher rapidement : reboisement rationnel des secteurs dévastés par les incendies de 1976, usine de trituration, usine d'aliments du bétail, chauffage d'usines ou de collectivités au bois, etc...

Prochainement le C.E.L.I.B. va engager deux études très importantes, dont la réalisation demandera probablement au moins de 6 à 8 mois et la participation de nombreux professionnels et responsables économiques répartis en groupes de travail :

- une étude sur le «Fleuve Atlantique» pour poursuivre et approfondir le travail déjà amorcé sur ce thème.

- une étude sur les conséquences de l'admission de l'Espagne et du Portugal dans la Communauté Économique Européenne sur l'économie bretonne. Cette étude sera menée conjointement avec la Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne qui traitera des problèmes de l'agriculture et des activités agroalimentaires tandis que le C.E.L.I.B. s'attachera aux problèmes de la pêche et de l'industrie.

Ces deux dernières études devraient être réalisées avec l'aide financière du Conseil Régional de Bretagne.

«Qu'on le veuille ou non, on fait les conserves de sardines plutôt dans les ports que dans le Massif Central ; c'est injuste, c'est tout à fait injuste qu'on ne puisse pas faire de conserves de sardines dans le Massif Central, mais c'est un fait, et on évite ainsi le transport des sardines fraîches dans des wagons réfrigérés, ce qui coûte cher, inutilement cher.

Est-ce que l'aménagement du territoire exige qu'on fasse des conserves de sardines également dans le Massif Central ?

M. Marcel BOITEUX ignorait sans doute que depuis des années, les conserveries de sardines de la côte Atlantique s'approvisionnent pour l'essentiel en sardines pêchées en Méditerranée, dont une très grande part en Italie, ce qui représente un voyage de 1000 à 1500 km avant d'arriver en Bretagne...

NOUVELLES BRÈVES DES 5 DÉPARTEMENTS BRETONS

Préparation d'un Plan de Développement du Nord-Finistère.

A l'initiative de la S.E.M.E.N.F. (Société d'Économie Mixte d'Études du Nord-Finistère), au cours de deux réunions successives les 14 novembre et 14 décembre 1978, il a été décidé de doter le Nord-Finistère d'un projet global de développement (comme cela avait été fait en 1967 avec le «Schéma de structure du Nord-Finistère»).

Une association a été créée le 26 janvier 79 «NORD FINISTÈRE : PAYS NOUVEAU» avec précisément pour but de réaliser un Plan de Développement du Nord-Finistère. Le Président en est M. Eugène QUEMENER, Président de la S.E.M.E.N.F., et le Secrétaire, Monsieur Alexis GOURVENNEC, Président de la S.I.C.A. de Saint Pol-de-Léon et de BRITTANY FERRIES.

Il y a là un exemple de dynamisme et d'organisation, valable pour toutes les autres régions de Bretagne, de Lannion à Clisson et de Quimper à Fougères.
(NORD-FINISTÈRE : PAYS NOUVEAU)
Siège Social : Lesneven. Adresse postale : S.E.M.E.N.F. Z.I. de Kerivin 29210 MORLAIX
Tél. : (98) 88.42.55).

Liquidation de la Manufacture de vêtement du Finistère.

Après avoir récemment déposé son bilan, la Manufacture de Vêtements du Finistère (M.V.F.) qui employait 73 personnes à Quimperlé et qui fabriquait des vêtements pour hommes, a été mise en liquidation au mois de janvier et l'ensemble de son personnel licencié.

Poursuite du développement de BRITTANY-FERRIES

L'armement B.A.I. (Bretagne Angleterre Irlande), devenu BRITTANY-FERRIES, a été créé en 1973 et a atteint son équilibre financier pour la première fois en 1978 malgré l'âpreté de la concurrence des armements britanniques et scandinaves sur la Manche. 1979 devrait voir la confirmation de cet équilibre.

Alors que son chiffre d'affaires n'était que de 7,7 millions de francs en 1973, il a atteint 86,4 millions en 1977 et 150 millions en 1978 (soit une progression de plus de 74 % en un an). Le trafic passagers sur la Manche est passé de 380.000 en 1977 à 450.000 en 1978 (+ 17,8%), auxquels s'ajoutent 22.000 passagers transportés en 1978 entre Roscoff et l'Irlande et 54.000 passagers entre l'Angleterre et l'Espagne. Au total, la Compagnie a donc transporté 526.000 passagers l'année dernière. Le trafic fret a progressé, lui, de plus de 28 % passant de 16200 véhicules en 1977 à 20.700 véhicules en 1978.

Pour 1979, BRITTANY FERRIES prévoit une nouvelle croissance importante : 27.000 poids lourds sur les lignes de la Manche (+ 30 %) et 500 entre la Bretagne et l'Irlande. Le trafic passagers devrait progresser de + 19 % et atteindre le chiffre de 623.000 passagers, dont 525.000 sur les lignes de la Manche (+ 17 %), 28.000 sur la ligne de l'Irlande et 70.000 sur la ligne vers l'Espagne. (Brittany-Ferries - gare maritime du Blocon 29211 ROSCOFF - Téléph. (98) 69.07.20).

Colloque national du C.L.A.R. à St-Malo

Le comité de liaison pour l'Action locale et régionale (C.L.A.R.) a tenu les 27 et 28 janvier derniers, un colloque national au cours duquel des commissions ont travaillé sur 4 thèmes :

- l'emploi et les collectivités locales
- la réforme des collectivités locales
- le développement des associations et le dépassement des communautés.
- le C.L.A.R. face à l'Europe des Régions.

Création de l'A.D.E.L. en Loire-Atlantique

L'A.D.E.L. est l'Association pour le Développement des Entreprises de l'estuaire de la Loire, qui vient de se créer, il y a quelques semaines à Nantes et qui regroupe à côté des Chambres de Commerce et d'Industrie de Nantes et de Saint-Nazaire, la plupart des grandes entreprises de la Basse-Loire : ALSTHOM-ATLANTIQUE, Ateliers

et Chantiers de Bretagne (A.C.B.), CREUSOT-LOIRE, C.L.B. (ex. Céraliment-Lu-Brun), DUBIGON-NORMANDIE, ELF-AQUITAINE, RHONE-POULENC (à travers ses filiales GARDILOIRE et Générale des Engrais), SAINT-GOBAIN, PONT-A-MOUSSON (à travers sa filiale SAUNIER-DUVAL), la S.N.I.A.S., THOMSON, C.S.F. (à travers sa filiale L.M.T.) ainsi que le GAZ de FRANCE à titre de membre associé. Ensemble les membres de l'A.D.E.L. représentent un total de 22.000 salariés en Loire-Atlantique.

L'A.D.E.L. dont le Président est M. Jean-Joseph REGENT, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Nantes, a pour but de favoriser la concertation entre tous les grands décideurs industriels de la Basse-Loire et d'aider au développement des P.M.I. de la région, en particulier de toutes les nouvelles entreprises qui se créent. L'A.D.E.L. est ainsi associée au Conseil Général de Loire-Atlantique dans une opération de promotion de la création d'entreprise menée dans tout le département pendant plusieurs mois sur le thème «100 entreprises nouvelles = 1000 emplois». (A.D.E.L. Palais de la Bourse 18 x 44040 Nantes Cedex - Tél. (40) 48.44.44 - Délégué Général : M. Michel CORSET).

L'enseignement de la conchyliculture en Loire-Atlantique.

Depuis 1976, le lycée d'Enseignement Professionnel de Guérande a ouvert une section de préparation au Brevet d'Études Professionnelles maritimes conchylicoles, animée par 2 professeurs de conchyliculture, Messieurs MOLLO et BITAUD. Cette section qui reçoit 12 élèves par an, est en étroite contact avec les professionnels, ostréiculteurs et mytiliculteurs. Trois stages pratiques ont lieu au cours de la formation, dans des entreprises conchylicoles, et les élèves reçoivent également une bonne ouverture sur les problèmes de la pêche et de l'aquaculture. (Lycée d'Enseignement Professionnel de Guérande - Route d'Herbignac - 44350 GUÉRANDE Tél. (40) 24.93.10 et 23.33.80).

Adoption du Plan de redressement de la société DUCASSOU à Lorient.

Le Tribunal de Commerce de Rennes a homologué le 9 février le plan de redressement économique et financier de la société DUCASSOU, troisième entreprise française du bâtiment, qui bénéficiait depuis le 13 octobre 1978 de la procédure de suspension provisoire des poursuites.

Créée à Lorient en 1945 par Monsieur Henri Ducassou, qui a joué par ailleurs un rôle très important dans le développement de la Bretagne depuis trente ans, l'entreprise DUCASSOU emploie aujourd'hui 1900 personnes avec ses filiales, la Société de constructions industrialisées architectoniques de Bretagne, dont le siège est à l'Hermitage (Ille-et-Vilaine) et le Bureau d'Études Techniques et d'organisation dont le siège est à Paris.

Comme l'ensemble du secteur des B.T.P., l'entreprise DUCASSOU a subi de plein fouet la récession qui frappe la construction en France depuis 4 ans mais les efforts très importants de prospection faits à l'étranger ces dernières années, lui assurent aujourd'hui un important carnet de commandes qui lui permet d'envisager l'avenir avec confiance. (Constructions Henri Ducassou et Cie - 20, rue de Lanveur 56100 LORIENT - Construction Industrialisées Architectoniques de Bretagne C.I.A.B. - La Hauteière 35590 L'HERMITAGE).

La pêche à la civelle dans l'estuaire de la Loire

La pêche à la civelle pratiquée chaque année dans l'estuaire de la Loire ressemble toujours à une véritable pêche miraculeuse. Près de 1700 personnes s'y livrent à bord de 500 petits bateaux et on estime le chiffre d'affaires représenté par cette pêche à 26 millions de francs par an. Une grosse partie (1500 tonnes) est expédiée en Espagne, pays dont les habitants sont particulièrement friands de civelles.

La cale géante de Brest bientôt terminée

Commencés en 1976, les travaux de construction de la forme de radoub de Brest entrent maintenant dans leur phase terminale. Cette cale de 420 mètres sur 80 sera en principe terminée le 1er janvier 1980 et pourra alors accueillir les pétroliers géants, jusqu'à une taille de 550.000 tonnes (du type du BATILLUS et de ses 3 frères, les plus gros bateaux du monde, construits en Bretagne, à Saint-Nazaire). Cette énorme cale sera équipée d'une puissante station de pompage qui permettra de la vider en 3 h 30 seulement.

Un magazine culturel qui progresse

Le magazine mensuel BREIZH (Bretagne), «Magazine de la Culture Bretonne», qui a connu une remarquable progression depuis quelques années et qui tire aujourd'hui à plus de 12000

exemplaires, a consacré une partie de son numéro de février au C.E.L.I.B. et au «Fleuve Atlantique». La couverture de ce numéro présentait sur une carte «le Fleuve Atlantique et la nouvelle Europe», tandis que l'éditorial d'Yvonig GICQUEL rappelait l'importance pour l'économie bretonne des nouvelles données géopolitiques. Enfin, ce numéro contenait un long article de Jaques MAUGER, écrit quelques jours avant sa mort, sur «le réveil du C.E.L.I.B.».

Magazine culturel, BREIZH s'intéresse donc à l'économie mais aussi à mille autres choses. On y trouve des articles sur les écrivains bretons passés ou actuels, des bandes dessinées, le calendrier des fêtes bretonnes et des stages du mois, des «bonnes feuilles», des interviews, des critiques de disques, de films, de pièces de théâtre, des nouvelles des pays celtiques, de la poésie, sans oublier un supplément très vivant en langue bretonne, DIHUN (réveil). (BREIZH Abonnement : 40 F - Administration : Le Pradi TREDION 56250 ELVEN - CCP BREIZH 213553 V).

Stagnation à l'aéroport de Dinard-Pleurtuit

L'aéroport de Dinard-Pleurtuit, bien que très bien équipé, a vu son trafic diminuer l'année dernière pour la quatrième année consécutive. Cette baisse atteint 18,5 % par rapport au trafic réalisé en 1977 (dont - 1,5 % sur la ligne Paris-Dinard). Cette diminution du trafic est due en partie au développement des liaisons maritimes avec les îles anglo-normandes mais aussi à des horaires mal adaptés et mal respectés. La chambre de commerce et d'Industrie de Saint-Malo qui gère cet aéroport, est bien décidée à redresser la situation et elle va prochainement allonger la piste à 2200 m pour pouvoir accueillir des appareils plus importants.

Des ambitions importantes pour le port du Légué.

Le port du Légué est pratiquement le seul port important du département des Côtes du Nord, avec un trafic qui approche les 450.000 tonnes. Son développement est entravé par un certain envasement et la vétuste d'une partie de ses installations. C'est pourquoi la Chambre de Commerce et d'Industrie des Côtes-du-Nord souhaite, avec le concours de l'État et de la région, y réaliser d'importants travaux de modernisation et d'extension, dont le coût total a été estimé à 167 millions de francs. L'objectif serait d'y développer ainsi le trafic de caboteurs de 3000 à 5000 tonnes de port en lourd et d'attein-

dre vers 1985 un trafic d'un million de tonnes. Un bassin à flot de 50 hectares serait créé, ainsi qu'un terre-plein de 25 hectares pouvant accueillir des activités industrielles portuaires.

Importants développements de la SERCEL à Carquefou (Loire-Atlantique)

La S.E.R.C.E.L. (Société d'Études, Recherches et Constructions Électroniques), filiale de la Compagnie Générale de Géophysique, qui s'est implantée à Carquefou, près de Nantes, en 1965 avait connu quelques difficultés en 1977 par manque de commandes et avait dû procéder à des réductions d'horaires importantes.

La situation s'est complètement renversée depuis 9 mois. La Chine Populaire a notamment passé en août une très importante commande à la S.E.R.C.E.L., d'un montant de 15 millions de dollars (68 millions de francs). Cette commande porte sur 40 laboratoires géophysiques utilisés pour la prospection pétrolière.

La S.E.R.C.E.L., dont le siège social, la direction et les services de recherche sont à Carquefou, est le troisième fabricant mondial de matériel géophysique, derrière deux sociétés nord-américaines. Elle emploie près de 600 personnes dont un nombre important de chercheurs, ingénieurs et techniciens de haut niveau. Elle a récemment décidé de créer 62 nouveaux emplois et de faire un nouvel investissement de 22 millions de francs. (S.E.R.C.E.L., Avenue de Belf-Air, Zone industrielle 44470 CARQUEFOU).

Un nouvel avenir pour le cidre breton

Depuis 50 ans, la production et la consommation de cidre n'ont cessé de décliner en Bretagne et les pouvoirs publics ont systématiquement favorisé pendant des années l'arrachage des pommiers. On constate pourtant depuis quelques années un regain d'intérêt pour cette boisson, en partie dû à la multiplication des crêperies et à l'essor du tourisme, mais la production a du mal à suivre et il faudrait créer en Bretagne de nouveaux vergers pour pouvoir faire face à la demande. Or il faut 7 à 8 ans avant qu'un verger puisse donner son plein rendement. C'est un investissement important.

Parmi les entreprises bretonnes qui ont connu un beau développement dans cette activité, il faut citer la Coopérative des Celliers Associés de Pleudihen, créée en 1953 à Mor-

deux. Présidée aujourd'hui par M. Jean EXBOURCE, cette coopérative a commencé par regrouper les cidres de ses adhérents, pour obtenir une homogénéité de la qualité et du goût par coupages. En 1955, elle s'est dotée de ses premières cuves de stockage et d'un matériel d'embouteillage semi-automatique. En 1960, elle a réalisé une nouvelle extension, avec l'achat de nouvelles cuves et la construction de silos à pommes et d'autres équipements. Aujourd'hui elle dispose de 6 camions et d'une capacité de stockage de 33 000 hectolitres et elle a vendu en 1975-76 plus de 3 millions de bouteilles.

(Les Celliers Associés de Pleudihen
22690 PLEUDIHEN - Tél. (96) 27.50.02)

Le terminal méthanier de Montoir-de-Bretagne en construction

La construction du terminal méthanier du Gaz de France se poursuit activement à Montoir-de-Bretagne, près de l'embouchure de la Loire. Ce port de réception de gaz naturel liquéfié doit entrer en service en juillet 1980 et il sera l'un des plus importants du monde. A partir de 1981, il recevra chaque année 4 millions de tonnes de gaz naturel en provenance d'Algérie, soit plus de 5 milliards de mètres cubes (la production annuelle de Lacq est de 7 milliards de mètres cubes).

Deux méthaniers affrétés par le Gaz de France tourneront entre Arzew et Montoir-de-Bretagne et il y aura un déchargement environ tous les cinq jours. Deux cuves de 120 000 m³ chacune permettront de stocker le gaz à son arrivée à - 161°C. Avant d'être envoyé dans le réseau de distribution du Gaz de France, le gaz devra être réchauffé et regazéifié sous haute pression, libérant ainsi près de 100 millions de frigories à l'heure dont une grande partie pourra être récupérée par des utilisateurs de froid, notamment par des industries agro-alimentaires.

Le Crédit Industriel de l'Ouest coté à la Bourse de Nantes

Le Crédit Industriel de l'Ouest (C.I.O.) dont le siège est à Nantes, est né en 1957 de la fusion du Crédit Nantais et du Crédit de l'Ouest, originaire d'Angers. Couvrant 15 départements de l'ouest, dont les 5 départements bretons, le Crédit Industriel de l'Ouest fait partie du groupe C.I.C. mais joue parfaitement son rôle de banque régionale avec son siège social et son centre de décision à Nantes.

Il vient d'en donner une nouvelle preuve en quittant la Bourse de Paris pour venir s'inscrire à la cotation de la Bourse de Nantes. Cette initiative exemplaire renforce d'un seul coup la capitalisation boursière de la corbeille nantaise de 160 millions de francs. Elle passe de 320 à 480 millions de francs environ. On peut souhaiter que cette décision confirme et renforce le rôle de Nantes «place financière» et amène beaucoup d'autres entreprises industrielles et commerciales de Bretagne et du reste de l'ouest, à envisager leur introduction prochaine en Bourse pour augmenter leurs fonds propres.

(Crédit Industriel de l'Ouest
4, rue Voltaire 44000 NANTES
Compagnie des Agents de Change de la Bourse de Nantes - Palais de la Bourse - Place du Commerce 44000 NANTES)

Fabrication prochaine de produits non-tissés à Châteaubriant (Loire-Atlantique)

La région de Châteaubriant est particulièrement affectée par la crise économique actuelle et a subi depuis deux ans plusieurs fermetures d'entreprises ainsi qu'un certain nombre de licenciements collectifs. La mairie de Châteaubriant mène une politique très active pour essayer d'attirer de nouvelles entreprises et elle a aménagé ou construit déjà plusieurs usines-relais.

Tout récemment, elle a obtenu l'accord des Laboratoires A.H.S. France, filiale du groupe nord-américain American Hospital Supply Corporation pour l'implantation d'une petite unité de fabrication de linge médical et non-tissé. Cet atelier s'installera dans un bâtiment construit par la ville de Châteaubriant et devrait créer 35 à 40 emplois dans un délai de 3 ans.

Marché au cadran à Rostrenen (Côtes-du-Nord)

Le foirail de Rostrenen vient récemment de s'équiper à son tour d'un cadran électronique, depuis décembre pour les veaux de 5 jours et depuis février pour les gros bovins.

La COPALL, coopérative de Loudéac, gestionnaire du marché, a choisi la formule moins coûteuse du cadran-cadran. Au lieu de faire défilier les bêtes devant les acheteurs comme dans les installations fixes, ce sont les acheteurs qui se déplacent avec le camion. Les vendeurs se tiennent entre le camion et les bêtes dans un couloir aménagé entre les rangées d'animaux.

LES PARLEMENTAIRES BRETONS LES 17 SÉNATEURS BRETONS

COTES-DU-NORD

Monsieur Jean de BAGNEUX
Maire de Quintin
Le Château
22800 QUINTIN

Monsieur Bernard LE MARIE
Maire
22350 CAULNES

Monsieur Pierre MARZIN
13, Square de Port Royal
75013 PARIS

FINISTÈRE

Monsieur François PRIGENT
Croaz-Ar-Valy
29222 PLOUENAN

Monsieur Edouard LE JEUNE
Maire
DINEAULT
29150 CHATEAULIN

Monsieur Georges LOMBARD
50, Rue de Glasgow
29200 BREST

Monsieur Louis ORVOEN
Maire
29116 MOELAN-SUR-MER

ILLE-ET-VILAINE

Monsieur Yves ESTEVE
6, Rue de Saint-Malo
35120 DOL-DE-BRETAGNE

Monsieur Louis de la FOREST
Maire
35790 IRODOUER

Monsieur Henri FREVILLE
57, avenue Aristide Briand
35000 RENNES

LOIRE-ATLANTIQUE

Monsieur CHAUTY Michel
68 allée de la Bouvardière
44800 SAINT-HERBLAIN

Monsieur Paul GUILLARD
86, Boulevard des Poilus
44000 NANTES

Monsieur Bernard LEGRAND
11, Rue du Gué
LA CHAPELLE-DES-MARAIS
44410 HERBIGNAC

Monsieur André MORICE
20, Rue Alfred de Musset
44000 NANTES

MORBIHAN

Monsieur Louis LE MONTAGNER
Maire de Guidel
Maire
Rue de l'Océan
56520 GUIDEL

Monsieur Raymond MARCELLIN
8, Boulevard de Latour Maubourg
75007 PARIS

Monsieur Joseph YVON
41, Rue de la Bellefontaine
56100 LORIENT

LES 33 DÉPUTÉS BRETONS

COTES-DU-NORD

Monsieur René BENOIT
6, Rue de Grace
22100 DINAN

Monsieur Sébastien COUPEL
La Vallée Andel
22400 LAMBALLE

Melle Marie-Madeleine DIENESCH
9, rue du Commandant Coupeau
22600 LOUDEAC

Monsieur Pierre JAGORET
Député-Maire de Lannion
Hôtel de Ville
Place du Centre
22300 LANNION

Monsieur François LEIZOUR
Député-Maire de Guingamp
Hôtel de Ville
Place du Champ au Roy
22201 GUINGAMP

FINISTÈRE

Monsieur Eugène BEREST
9, Rue de la République
29200 BREST

Monsieur Jean CRENN
Kerquelfen
Loperex
29117 PONT-DE-BUIIS

Monsieur Alain GERARD
Hôtel de Ville
B.P. 531
29107 QUIMPER CEDEX

Monsieur Jean-Louis GOASDUFF -
Croas Penn
29212 PLABENNEC

Monsieur Guy GUERMEUR
17 bis Rue Jean Jaurès
29100 QUARNENEZ

Madame Marie JACQ
26, Rue de Brest
29210 MORLAIX

Monsieur Louis LE PENSEC
Kervignennou
MELLAC
29130 QUIMPERLÉ

Monsieur Charles MIOSSÉC
18, Rue Saint Guénal
29230 LANDIVISIAU

ILLE-ET-VILAINE

Monsieur Michel COINTAT
Député-Maire de Fougères
Hôtel de Ville
2, Rue Poste Saint-Léonard
35300 FOUGÈRES

Monsieur Jacques CRESSARD
3, Rue de Robien
35000 RENNES

Monsieur Maurice DROUET
36, Rue Nantaise
35150 JANZE

Monsieur Jean HAMELIN
Boulevard de Dominiac
35120 DOL-DE-BRETAGNE

Monsieur Louis LE DOUAREC
4, Rue La Fayette
35000 RENNES

Monsieur Alain MADELIN
6, Place de Madelon
35800 REDON

LOIRE-ATLANTIQUE

Monsieur François AUTAIN
100, Rue Jean Marmoz
44340 BOUGUENAIS

Monsieur Alexandre BOLO
12, Impasse de la Saulzinière
44000 NANTES

Monsieur Alain CHENARD
Maire de Nantes
Hôtel de Ville
Rue Thiers
44035 NANTES CEDEX

Monsieur Claude EVIN
Hôtel de Ville
44600 SAINT-NAZAIRE

Monsieur Olivier GUICHARD
Ker Olivier
Assézac
44410 HERBIGNAC

Monsieur Xavier HUNAULT
21, Rue du Pélican
44110 CHATEAUBRIANT

Monsieur J. MAUJOUAN du GASSET
La Bourdonnière
GORGES
44190 CLISSON

Monsieur Lucien RICHARD
Maire
Rue du Général de Gaulle
LA PLANCHE
44140 MONTBERT

MORBIHAN

Monsieur Aimé KERGUERIS
Le Maguéro
Maire de PLOUHINEC
56880 PLOUHINEC

Monsieur Loïc BOUTVARD
8, Rue des Forges
56800 PLOERMEL

Monsieur Jean-Charles CAVILLE
Maire de Noyal-Pontivy
Place du Manoir
Bourg de Noyal
56300 PONTIVY

Monsieur Paul CHAPÉL
Député-Maire
Hôtel de Ville
Place Maurice Marchais
56019 VANNES CEDEX

Monsieur Yves LE LABELLEC
Maire
10, Place de la Mairie
56240 PLOUJUV

Monsieur Jean-Yves LE BRIAN
9, Rue Etienne Dales
56100 LORIENT

